**Institut de maintenance et de sécurité industrielle (IMSI)**

**1ere Année socle commun**

**Matière : Méthodologie de la rédaction**

 **Assurée par : Mme A.Senouci**

**Email :** **a.senouci1977@gmail.com**

**TD1**

**Chapitre 1 : Notions et généralités sur les techniques de la rédaction**

**A-Définitions et normes**

 **A-1 La méthodologie** peut se définir comme étant l’étude du bon usage des méthodes et techniques. Il ne suffit pas de les connaitre, encore faut-il savoir les utiliser comme il se doit, c’est-à-dire savoir comment les adapter, le plus rigoureusement possible, d’une part à l’objet précis de la recherche ou l’étude envisagée, et d’autres part aux objectifs poursuivis.

**A-2La recherche scientifique** est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d’examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d’obtenir des réponses précises à partir d’investigation.

Les fonctions de la recherche sont de **décrire**, d’**expliquer**, de **comprendre,** de **contrôler,** de **prédire des faits, des phénomènes et des conduites.**

La rigueur scientifique est guidée par la notion d’objectivité, c’est-à-dire que le chercheur ne traite que des faits, à l’intérieur d’un canevas défini par la communauté scientifique.

**Les questions préalables** :

1-Quelle est la nature du travail à produire ?

-Exposé, mémoire, article, rapport de stage, etc.

2-Quel est le niveau attendu de l’information ?

-Information de base : un ou deux ouvrages et une encyclopédie suffiront.

-Information plus pointue ou plus développée : se diriger vers des articles de périodiques, de conférences, rapports, thèses…

3-Quelle est la nature de l’information recherchée ?

-Développements sur des sujets, données statistiques, schémas techniques, etc.

 **La méthodologie de la recherche scientifique**, c’est-à-dire la façon d’accéder à la connaissance. C’est la science de la recherche, elle se rapporte aux méthodes de recherche permettant d’arriver à des objectifs au sein d’une science. Elle est une codification des pratiques considérées comme valides par les chercheurs d’un domaine de recherche. Autrement dit, elle est un recueil des règles de jeu que les adversaires acceptent de respecter dans les discussions et les contestations par lesquelles la recherche scientifique se développe.

 **La méthodologie** devient alors une discipline qui s’établit elle-même comme objet d’observation, d’analyse, de réflexion et de contestation.

**A-3 La méthodologie de la recherche scientifique** définit, entre-autre, les exigences théoriques et opératoires de l’observation ; c’est un ensemble de procédés et de techniques permettant l’acquisition de connaissances. Toute connaissance scientifique suppose un certain nombre de conditions :

\*La maitrise d’un ensemble de connaissances liées à une discipline.

\*La maitrise des théories explicatives.

\*La maîtrise d’instruments de collecte et de vérification de données qui ne sont pas directement observables.

\*La maîtrise d’outils de traitement et d’analyse de données quantitatives et qualitatives.

 **La méthode scientifique** désigne l’ensemble des canons guidant le processus de production des **connaissances scientifiques**, qu’il s’agisse **d’observation,** **d’expérience**, **de raisonnement** ou **de calculs théoriques**.

 La méthodologie scientifique permet la mise en œuvre des exigences théoriques et opératoires de l’observation conférant aux résultats et un fondement légitime ; ce sont donc les façons de procéder les modes opératoires directs mis en jeu dans le travail de recherche :

 **\*Méthode déductive** (raisonnement qui va du général au particulier, du principe à la conséquence, résultat)

 **\*Méthode inductive** (raisonnement qui va du particulier au général, des faits aux lois)

 **\*Méthode analytique** (décomposition de l’objet d’étude en allant du plus complexe au plus simple)

 **\*Méthode expérimentale** (expérience en laboratoire ou sur le terrain permettant de dégager des lois)

La finalité d’une bonne méthodologie de recherche est de faciliter la production d’un travail universitaire alliant la richesse documentaire et la rigueur scientifique.

**La technique** : c’est un moyen précis pour attendre un résultat partiel, à un niveau et à un moment précis de la recherche. Cette atteinte de résultat est directe et relève du concret, du fait observé, de l’étape pratique et limitée.